

CONJONCTURE FINANCIÈRE

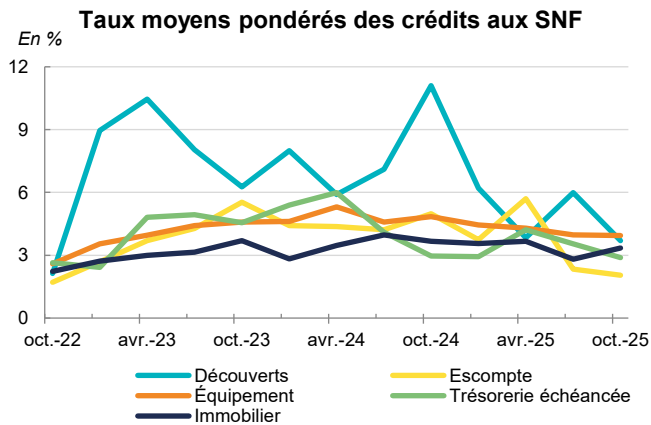
Taux des crédits aux entreprises Martinique 4^e trimestre 2025

DES TAUX GLOBALEMENT EN BAISSÉ, SUR LE TRIMESTRE ET SUR L'ANNÉE

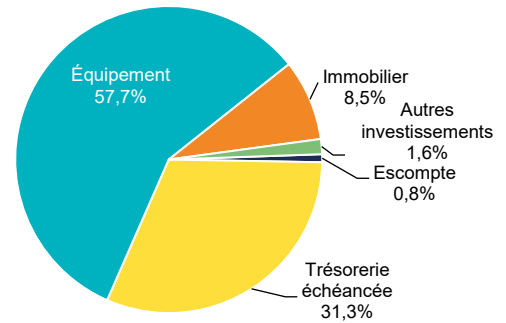
Conformément à la détente des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) depuis mi 2024, le recul des taux des crédits à la clientèle se poursuit en Martinique en fin d'année.

- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'établit à 3,94 %, soit -90 points de base (pdb) sur un an. La baisse du taux moyen est très faible sur le trimestre (-3 pdb), mais la contraction plus marquée de la médiane (-15 pdb) témoigne de la tendance à l'assouplissement des conditions d'octroi. L'écart de taux avec la France entière atteint +50 pdb. En Martinique, les crédits à l'équipement sont souscrits à taux fixes, pour une durée moyenne de 12 ans et demi. Le montant moyen des financements est de 313 000 euros.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée**, qui avait augmenté au mois d'avril, fléchit depuis deux trimestres. Il s'élève à 2,88 %, et affiche ainsi un recul notable sur le trimestre, mais très modéré sur un an (respectivement -66 pdb et -8 pdb). La durée moyenne de financement demeure proche des 4 ans.
- Le taux moyen des **découverts** reste très fluctuant. Il repart à la baisse, après la hausse constatée au troisième trimestre et s'établit à 3,69 % (-230 pdb sur le trimestre et -741 pdb sur un an).

Caractéristiques des nouveaux crédits aux entreprises en Martinique



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

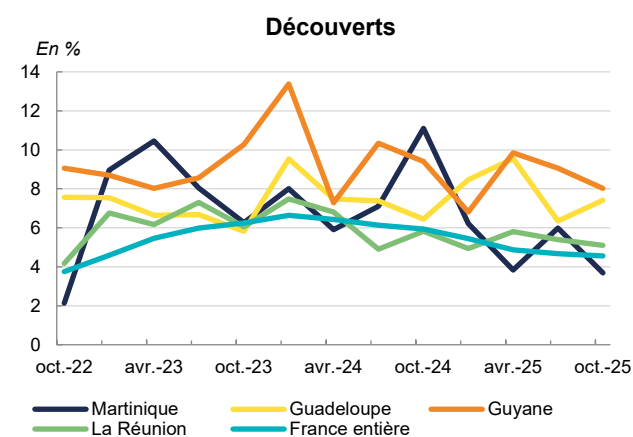


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés en octobre 2025 (%)		Taux moyens pondérés en juillet 2025 (%)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	3,69	4,55	5,99	4,67	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	2,88	3,55	3,54	3,62	46	27	74	23	4,04	3,01
Équipement	3,94	3,44	3,97	3,50	151	119	99	81	4,05	3,47
Immobilier	3,35*	3,35	2,81*	3,35	241*	198	100*	86	-	-

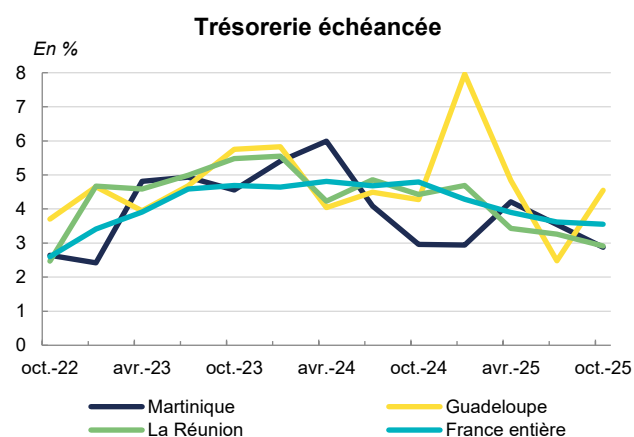
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

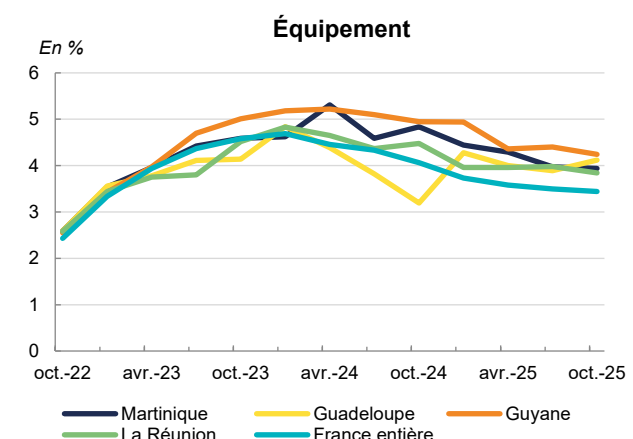
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



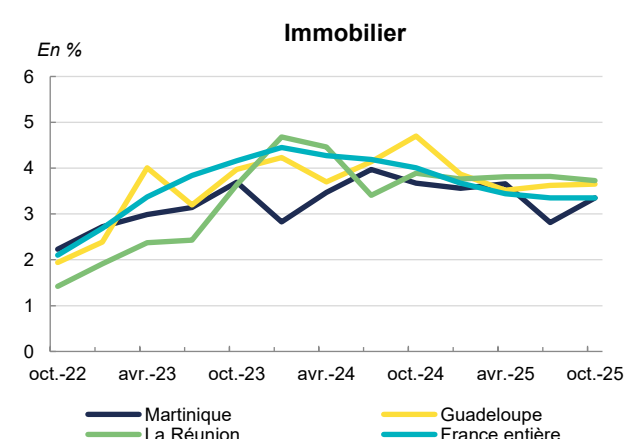
Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA) © IEDOM



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA) © IEDOM



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA) © IEDOM



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA) © IEDOM

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : P. CROISSANDEAU ■ Responsable de la rédaction : A. BOILEAU

Rédaction : E. COYAN ■ Éditeur : IEDOM